

Envoyé en préfecture le 13/06/2019 Reçu en préfecture le 13/06/2019

Affiché le

ID: 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL5-DE

83, rue Saint Fuscien 80000 AMIENS www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27 courrier@sommenumerique.fr

20190603_DL_05

OBJET:

Budget supplémentaire de l'exercice 2019

Date de convocation :

24 mai 2019

Date de séance:

3 juin 2019

Date d'affichage :

17 juin 2019

Membres en exercice: 46

Membres présents : 18

Membres votants: 27

ABSENTS: cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le trois juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents: Jean-Marie BLONDELLE, Gérard CARON, Philippe COCQ, Isabelle DE WAZIERS, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Jean-Philippe DELFOSSE, Yannick DESSAINT, François DURIEUX, Emile FOIREST, Fabrice FRION, Olivier JARDE, Anna-Maria LEMAIRE, Laurent PARSIS, Jean-Dominique PAYEN, Patricia POUPART et Jean-Claude PRADEILHES.

Secrétaire de séance : Laurent PARSIS

Pouvoirs: Ernest CANDELA à Claude DEFLESSELLE

Claude CLIQUET à Anna-Maria LEMAIRE Stéphane DECAYEUX à Patricia POUPART

James HECQUET à Philippe COCQ

Frédéric LECOMTE à Jean-Dominique PAYEN

Marie-Christine MAILLART à Jean-Marie BLONDELLE

Florence RODINGER à Laurent PARSIS François ROUILLARD à Emile FOIREST Annie VERRIER à Philippe VARLET

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le budget primitif 2019 approuvé par délibération n°3 du Comité syndical du 31 janvier 2019
- Vu les résultats de l'exercice 2018 constatés au compte administratif approuvé par délibération n°3 du Comité syndical du 3 juin 2019
- Vu l'affectation du résultat de l'exercice 2018 approuvé par délibération n°4 du Comité syndical du 3 juin 2019
- Vu le projet de Budget supplémentaire de l'exercice 2019,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le budget supplémentaire de l'exercice 2019 est approuvé.

ARTICLE 2 - Les montants totaux des budgets (reports 2018 compris) se décomposent par section ainsi qu'il suit :

	Crédits votés	Reports 2018 + modifications 2019	Totaux budgets 2019
Budget principal - Fonctionnement	1 031 112,00	516 418,04	1 547 530,04
Budget principal - Investissement	906 002,00	1 310 479,42	2 216 481,42
Budget annexe - Fonctionnement	8 095 925,00	840 896,95	8 936 821,95
Budget annexe - Investissement	35 206 780,00	5 329 187,92	40 535 967,92

ARTICLE 3 - Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.